

Pascal TERRASSE

Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Monsieur Frédéric CHANDELIER

Vice-président

Fédération française de naturisme

5, rue Regnault

93500 Pantin



Réf. PT/LD/0487

Privas, le 27 juillet 2011

Monsieur le Vice-président,

Par votre correspondance du 18 juillet, vous avez souhaité m'informer du courrier que vous avez adressé au Président de la République, relatif à la situation administrative du camping de la plage des Templiers dans les gorges de l'Ardèche. Je vous en remercie.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre information. En effet, le dossier du camping des Templiers m'interpelle à plusieurs titres.

Tout d'abord, j'entends la réaction des adeptes du naturisme qui veulent continuer leur pratique ancienne de plusieurs décennies dans un site naturel préservé, exceptionnel en Europe. Ce joyau de notre patrimoine naturel ne saurait être fermé au public bien qu'il y ait évidemment des enjeux de sécurité ou de protection environnementale qu'autorités publiques et élus locaux se doivent de prendre en considération.

Ensuite, je reste extrêmement sensible à l'ensemble de l'activité humaine au sein de la réserve naturelle. Celle-ci doit scrupuleusement respecter un patrimoine naturel exceptionnel, bien commun, que nous entendons léguer sans aucune dégradation aux générations futures.

.../...

Enfin, l'activité économique d'un territoire demeure néanmoins une réalité. L'avenir de l'Ardèche ne peut être celui d'un sanctuaire pour touristes citadins en mal de nature, et les Ardéchois qui veulent vivre "au pays" et jouir de son cadre et de sa qualité de vie ne peuvent le faire sans activité économique réelle. Aussi je suis très attentif à l'ensemble des activités qui forgent l'économie locale.

Dans l'attente des prochaines évolutions de cette affaire, n'ayant aucune prérogative pour intervenir, je me remets comme vous aux décisions de l'Etat et de ses services décentralisés en souhaitant qu'une solution cohérente et équilibrée soit trouvée dans les plus brefs délais.

En vous remerciant à nouveau de l'information que vous m'avez faite partager, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Pascal TERRASSE